PROGRAMME DE FORMATION

CEJM — Culture économique, juridique et managériale

Intervention pédagogique — BTS 1re et 2e année
UPSKILL FORMATION

1. Présentation de la formation

La Culture économique, juridique et managériale (CEJM) est un enseignement commun à plusieurs spécialités de BTS (NDRC, MCO, GPME, SIO, CG, COM, SAM et autres).
L'enseignement vise à développer la capacité des étudiants à analyser des situations professionnelles, mobiliser leurs connaissances et construire une réflexion argumentée, en prenant en compte les dimensions économiques, juridique et managériale.
Les interventions d'**UPSKILL FORMATION** s'inscrivent dans le cadre du programme national de CEJM et s'appuient sur des situations professionnelles, des études de cas, des ressources documentaires et des activités permettant de faire le lien entre les notions étudiées et leur application dans le monde de l'entreprise.
L'objectif est également d'accompagner les étudiants dans leur progression et leur préparation aux attendus de l'épreuve de CEJM.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

2. Public concerné

Cette intervention s'adresse aux étudiants de 1re et 2e année de BTS dans les spécialités intégrant l'enseignement et l'épreuve de Culture économique, juridique et managériale au règlement d'examen.
Les interventions peuvent être réalisées auprès de différents types de structures :

- CFA et centres de formation d'apprentis ;
- Lycées et établissements d'enseignement ;
- Organismes de formation ;
- Autres structures préparant aux BTS concernés.

3. Cadre de référence

Les interventions en Culture économique, juridique et managériale (CEJM) s'inscrivent dans le cadre du programme national défini par l'Éducation nationale pour les spécialités de BTS concernées.
Les contenus, compétences et attendus travaillés sont ceux définis par les textes réglementaires et référentiels officiels en vigueur.
UPSKILL FORMATION construit ses interventions pédagogiques à partir de ce cadre, en l'adaptant au niveau des étudiants, à la spécialité préparée, à la progression de la classe et aux objectifs de l'établissement, sans se substituer au référentiel national.

4. Objectifs de l'enseignement

L'enseignement de la CEJM vise notamment à permettre aux étudiants de :

- Comprendre l'environnement économique, juridique et managérial dans lequel évoluent les entreprises ;
- Identifier et analyser les problématiques auxquelles une entreprise peut être confrontée ;
- Mobiliser des connaissances et des notions économiques, juridiques et managériales dans des situations professionnelles ;
- Mettre en relation les différentes dimensions d'une même situation ;
- Développer leur capacité d'analyse, de raisonnement et d'argumentation ;
- Formuler des réponses et des propositions adaptées aux problématiques étudiées ;
- Acquérir les méthodes nécessaires à la préparation et à la réussite de l'épreuve de CEJM.

5. Programme

Le programme de CEJM est organisé autour de **six thèmes** permettant d'aborder les principales dimensions économiques, juridiques et managériales de l'activité des entreprises.

Les différents thèmes sont étudiés en mobilisant les **trois piliers de la CEJM : Économie, Droit et Management**, et en favorisant leur mise en relation à travers des situations professionnelles.

THÈME 1 — L'intégration de l'entreprise dans son environnement

Ce thème permet d'étudier la manière dont l'entreprise s'insère dans son environnement et interagit avec les différents acteurs économiques.

Économie

- Les agents économiques et leurs relations ;
- Le fonctionnement des marchés ;
- Les mécanismes économiques influençant l'activité de l'entreprise ;
- L'environnement économique de l'entreprise.

Droit

- Les relations contractuelles de l'entreprise ;
- La formation et l'exécution du contrat et obligations des parties ;
- La sécurisation des relations avec les partenaires.

Management

- Les finalités de l'entreprise ;
- Les parties prenantes ;
- Les logiques entrepreneuriale et managériale ;
- La performance de l'entreprise ;
- La prise en compte de l'environnement dans les décisions.

THÈME 2 — La régulation de l'activité économique

Ce thème permet de comprendre comment l'activité économique est régulée et comment les décisions publiques et le cadre juridique influencent l'environnement des entreprises.

Économie

- Le rôle de l'État ;
- Les politiques économiques ;
- La croissance ;
- L'inflation ;
- Le chômage ;
- La régulation européenne.

Droit

- Le droit de la concurrence ;
- Les pratiques anticoncurrentielles ;
- La protection de la propriété industrielle ;
- Les règles encadrant l'activité économique.

Management

- L'influence de l'environnement économique sur les décisions de l'entreprise ;
- La prise en compte des contraintes et opportunités de l'environnement ;
- L'adaptation des décisions de l'entreprise.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.
UPSKILL FORMATION

THÈME 3 — L'organisation de l'activité de l'entreprise

Ce thème permet d'étudier la manière dont l'entreprise organise ses ressources et son activité afin de produire et de créer de la valeur.

Économie

- Les facteurs de production ;
- La productivité ;
- Les coûts ;
- Les choix de production ;
- Le financement de l'activité.

Droit

- Le choix de la structure juridique ;
- Les risques liés à l'activité ;
- La responsabilité de l'entreprise ;
- Les conséquences juridiques des choix de l'entreprise.

Management

- Les ressources et compétences ;
- L'organisation de l'entreprise ;
- Les styles et niveaux de management ;
- Les processus ;
- Les décisions relatives à l'organisation de l'activité.

THÈME 4 — L'impact du numérique sur la vie de l'entreprise

Ce thème permet d'analyser les transformations liées au numérique et leurs conséquences sur l'environnement, l'organisation et le fonctionnement des entreprises.

Économie

- Les nouvelles formes d'échanges ;
- Les transformations des modèles économiques ;
- L'évolution de la concurrence ;
- Les opportunités et contraintes liées au numérique.

Droit

- La protection des données ;
- La protection des actifs immatériels ;
- La propriété intellectuelle ;
- La preuve électronique ;
- Les contrats numériques.

Management

- Le système d'information ;
- La transformation numérique ;
- L'évolution de l'organisation du travail ;
- Les nouvelles formes de collaboration ;
- Les évolutions du management.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.
UPSKILL FORMATION

THÈME 5 — Les mutations du travail

Ce thème permet de comprendre les transformations du travail et leurs conséquences pour les salariés, les managers et les organisations.

Économie

- Les évolutions du marché du travail ;
- L'offre et la demande de travail ;
- Les transformations de l'emploi ;
- Le chômage ;
- Les politiques de l'emploi.

Droit

- Le contrat de travail ;
- Les droits et obligations des parties ;
- La protection du salarié ;
- La rupture du contrat ;
- La formation professionnelle.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

Management

- La gestion des emplois et des compétences ;
- Le recrutement et l'intégration ;
- La motivation ;
- Les conditions de travail ;
- Le dialogue social ;
- L'évolution des modes de management.

THÈME 6 — Les choix stratégiques de l'entreprise

Ce thème permet d'étudier la manière dont l'entreprise analyse son environnement et ses ressources afin d'effectuer ses choix stratégiques.

Économie

- L'environnement de l'entreprise ;
- Les évolutions des marchés ;
- La concurrence ;
- Les opportunités et menaces.

Management

- Le diagnostic stratégique ;
- L'analyse interne et externe ;
- Les ressources stratégiques ;
- Les étapes de la décision stratégique ;
- Les choix stratégiques ;
- Les domaines d'activité stratégique ;
- Les modalités de croissance de l'entreprise.

UPSKILL FORMATION

Les contenus des six thèmes sont travaillés en cohérence avec le référentiel national de CEJM et peuvent être contextualisés en fonction de la spécialité de BTS, du niveau des étudiants et des situations professionnelles étudiées.

6. Approche pédagogique UPSKILL

UPSKILL FORMATION privilégie une approche **concrète, progressive et contextualisée**, permettant aux étudiants de donner du sens aux notions étudiées.

Les interventions peuvent notamment s'appuyer sur :

- Des situations professionnelles ;
- Des études de cas ;
- L'analyse de documents ;
- Des exemples issus du monde de l'entreprise et de l'actualité ;
- Des exercices d'application ;
- Des activités individuelles et collectives ;
- Des mises en situation ;
- Des entraînements à l'analyse et à l'argumentation ;
- Des exercices spécifiques de préparation à l'épreuve.

Une attention particulière est portée à la mise en relation des trois dimensions de la CEJM afin d'aider les étudiants à développer une vision globale des problématiques rencontrées par les entreprises.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

7. Ressources pédagogiques

Les interventions s'appuient sur des ressources pédagogiques sélectionnées et conçues en fonction des objectifs de formation.

Ressource pédagogique UPSKILL EDU'

Culture économique, juridique et managériale – « Le cours complets pour BTS »

Sébastien ALLOIN / UPSKILL ÉDU'

Cet ouvrage constitue une ressource pédagogique développée par UPSKILL EDU' et utilisée en complément des interventions.

Il permet aux étudiants de disposer d'un support structuré pour accompagner les notions abordées en cours et consolider leurs apprentissages.

UPSKILL FORMATION assure les prestations de formation et d'intervention pédagogique.

UPSKILL EDU' développe les ressources et supports pédagogiques associés.

8. Compétences travaillées

Les interventions visent notamment à développer la capacité des étudiants à :

- Analyser une situation à laquelle une entreprise est confrontée ;
- Exploiter une base documentaire ;
- Mobiliser les connaissances économiques, juridiques et managériales pertinentes ;
- Construire un raisonnement argumenté ;
- Établir un diagnostic ;
- Proposer des solutions adaptées ;
- Prendre en compte les différentes dimensions d'une problématique ;
- Communiquer une analyse de manière claire et structurée.
-

9. Préparation à l'épreuve

L'accompagnement peut intégrer une préparation progressive aux attendus de l'épreuve de CEJM.
Les étudiants peuvent notamment être entraînés à :

- Analyser une situation d'entreprise ;
- Identifier les problématiques pertinentes ;
- Sélectionner et exploiter les informations utiles ;
- Mobiliser les notions du programme ;
- Construire une argumentation ;
- Formuler des réponses structurées ;
- S'entraîner sur des sujets et situations proches des conditions d'examen.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

10. Modalités pédagogiques

Les modalités d'intervention sont définies en fonction des besoins de la structure partenaire.
Elles peuvent comprendre :

- Interventions en présentiel ;
- Interventions à distance lorsque cela est adapté ;
- Alternance entre apports et activités ;
- Travaux individuels et collectifs ;
- Études de cas ;
- Utilisation de supports pédagogiques imprimés et numériques ;
- Entraînements réguliers.

11. Évaluation

Les modalités d'évaluation sont adaptées aux objectifs pédagogiques et au cadre de la formation.
Elles peuvent notamment prendre la forme de :

- Évaluations formatives ;
- Exercices d'application ;
- Études de cas ;
- Travaux individuels ou collectifs ;
- Entraînements à l'épreuve ;
- Bilans permettant d'identifier les acquis et les axes de progression.

UPSKILL FORMATION

12. Durée et organisation

La durée et l'organisation des interventions sont définies en fonction :

- Du volume horaire prévu ;
- Du niveau des étudiants ;
- De la progression pédagogique ;
- Du calendrier de formation ;
- Des objectifs de l'établissement.

Les interventions peuvent être **ponctuelles ou régulières**

13. Adaptation aux besoins de l'établissement

UPSKILL FORMATION adapte ses interventions en fonction :

- De la spécialité de BTS préparée ;
- Du niveau et des besoins des étudiants ;
- De la progression pédagogique de la classe ;
- Du calendrier de formation ;
- Des objectifs de l'établissement ;
- Des éventuelles difficultés identifiées.

L'intervention reste inscrite dans le cadre du **référentiel national de CEJM**.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

14. Accessibilité

UPSKILL FORMATION veille à prendre en compte les besoins spécifiques des participants.
Lorsque cela est possible, les modalités pédagogiques et les supports peuvent être adaptés aux besoins identifiés, en lien avec les interlocuteurs compétents de la structure.

15. Modalités d'intervention

UPSKILL FORMATION propose ses prestations auprès de :

- **CFA** ;
- **lycées et établissements d'enseignement** ;
- **organismes et centres de formation** ;
- autres structures préparant aux BTS concernés par la CEJM.

Les interventions peuvent être organisées sous forme de prestations régulières ou ponctuelles, selon les besoins de la structure.

Contact

Vous recherchez un intervenant en CEJM ?

Vous souhaitez renforcer votre équipe pédagogique, assurer des interventions en première ou deuxième année de BTS ou échanger sur un besoin spécifique ?

UPSKILL FORMATION vous accompagne dans la mise en place de vos interventions en CEJM.

Contactez-nous pour échanger sur votre projet.

UPSKILL FORMATION